

mars 2009

16 ème année n° 163

## Personnes âgées ou très âgées !



Près de 2,4 millions de belges sont âgés de plus de 60 ans et il s'en rajoute 20.000 chaque année. Cette constatation est faite sur base d'une étude réalisée par le Service Public Fédéral, ayant en son sein une Direction Générale Statistique et information économique.

Le nombre de personnes de très grand âge augmente sensiblement lui aussi avec une augmentation de près de 8.000

personnes par an. **Deux sur trois sont des femmes.** En 2007, il ressort de ces études que notre pays contenait 2,36 millions de personnes âgées de plus de 60 ans contre 2,06 millions en 1991.

Les personnes très âgées, à savoir celles de plus de 80 ans, prennent de plus en plus d'importance et sont actives (trois sur quatre sont des travailleurs indépendants).

Le vieillissement de la population sera un **défi majeur** pour la prochaine décennie en comparaison au début des années nonante ou pour chaque personne âgée de plus de 65 ans, on trouvait quatre personnes âgées de 20 à 65 ans. En 2020, ce rapport ne sera plus que de un à trois et en 2040 de un à deux !



## 50 milliards de dollars en 2008

**50 milliards de dollars en 2008 contre 25 milliards en 2007 : telles sont les estimations faites par les principaux réassureurs mondiaux Swiss de Re et Munich Re.**

Ike a balayé les Caraïbes et les Etats-Unis : coût estimé à 20 milliards de dollars. Il est situé parmi les ouragans les plus onéreux après Katrina et avant Andrew. Après Ike, Gustav a frappé les mêmes régions. Il n'a occasionné que 4 milliards de dollars de dommages.

En Europe, l'Allemagne, l'Autriche et la Tchéquie, avec sa tempête hivernale dénommée Emma n'aura coûté aux assureurs que 1,4 milliards de dollars. Elle arrive quand même au troisième rang des plus grandes catastrophes naturelles (CatNat) de 2008.

Si on voit cela dans l'ensemble des CatNat, elles représentent 85 % du total des débours des assureurs.

En faisant un parallèle entre CatNat et autres dommages provoqués par des explosions ou des incendies importants, les deux réassureurs ont constaté que le coût a été multiplié par 3,5 d'une année à l'autre : 7 milliards de dollars, dont 4,8 milliards pour des sinistres majeurs et 2,1 milliards pour les dégâts aux installations industrielles et entrepôts.

De nouveau et toujours selon l'estimation de ces réassureurs, le coût total des dommages assurés

(Suite page 2)



Pensez à votre épargne !

Visitez

notre site WEB

[www.lambinet.be](http://www.lambinet.be)

et utilisez notre adresse Email :

[lambinet@lambinet.be](mailto:lambinet@lambinet.be)



Aide urgente ?  
Appelez  
S.O.S. PHONE

il est accessible  
24/24 heures  
02/253 22 99

